



# ÉTUDE SUR LES INÉGALITÉS DE GENRE SOUS LE PRISME DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MAROC



Mars 2025

ROYAUME DU MAROC



المندوبية السامية للتخطيط

+٥٥٤٤٥٤٤+ +٥٤٥++٥٤٤+ | %٥٤٤٤٤

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

# ÉTUDE SUR LES INÉGALITÉS DE GENRE SOUS LE PRISME DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MAROC

Mars 2025



Financé par  
l'Union européenne

En partenariat avec





# Sommaire

1. Contexte, objectifs et réflexion de l'étude	5
2. Mesure des indicateurs ODD manquants	6
3. Méthodologie de l'évaluation de l'interlinkage entre ODD à la lumière du Benchmark international	9
4. Analyse de l'interlinkage des ODD à la lumière de l'égalité de genre	9
4.1. Analyse de la matrice des contributions de l'interlikage des ODD	9
4.2. Analyse de l'interlikage des ODD	11
5. Conclusion et Recommandations	19



## 1. Contexte, objectifs et réflexion de l'étude

Les efforts déployés par le HCP dans le cadre de l'examen national volontaire du Royaume du Maroc sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) mettent en exergue les avancées réalisées ainsi que les défis restant à relever pour atteindre ces objectifs. La diffusion de cet examen souligne également l'importance des statistiques sensibles au genre ou désagrégées par sexe pour évaluer avec précision les progrès et garantir que les cibles des ODD bénéficient équitablement aux hommes et aux femmes, conformément au principe fondamental de « **ne laisser personne pour compte** ».

Les reportings sur la mise en œuvre des ODD au Maroc, ainsi que le diagnostic national sur les statistiques sensibles au genre, ont révélé d'importantes lacunes, notamment l'absence de données pour plusieurs indicateurs liés au genre. Comblar ces insuffisances requiert le développement de nouvelles données, notamment à travers la programmation d'enquêtes de terrain spécifiques, l'intégration de questions pertinentes dans les questionnaires des enquêtes périodiques déjà prévues par le HCP, ou encore le recours à des méthodes innovantes. Ces démarches visent à renforcer la production des indicateurs manquants afin de suivre périodiquement les diverses composantes des ODD sensibles au genre.

Dans ce cadre, le HCP, en collaboration avec ONU Femmes Maroc, a mené une étude intitulée « **Les inégalités de genre sous le prisme des objectifs de développement durable** ». Cette initiative ambitionne de renforcer la production et la diffusion de statistiques sensibles au genre, tout en comblant les lacunes existantes en matière d'indicateurs liés aux ODD, en particulier ceux de l'objectif 5, qui promeut l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. L'étude a notamment permis d'estimer les **indicateurs 5.a.1a et 5.a.1b**, relatifs à l'accès des femmes aux droits fonciers et aux ressources économiques, ainsi que les indicateurs de **la cible 5.6**, portant sur l'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive et l'exercice des droits reproductifs, conformément aux cadres internationaux établis.

Cette étude a également permis, pour la première fois, d'examiner les interlinkages entre les ODD axés sur l'égalité des genres, ouvrant ainsi la voie à une analyse approfondie de la complexité des liens qui unissent ces objectifs et leurs répercussions sur la progression vers l'égalité. Ce travail analytique met en lumière l'entrelacement des déficits observés dans divers domaines, révélant l'interdépendance des objectifs spécifiques à l'égalité des genres. En comprenant cette dynamique d'interrelations, il devient possible de concevoir des programmes publics capables d'aborder simultanément plusieurs dimensions de l'égalité des genres, optimisant ainsi leur impact. En outre, la mise en évidence de ces interlinkages favorise une approche intégrée et synergique, essentielle pour accélérer les avancées vers une égalité effective et durable.

Dans cet objectif, et depuis l'adoption de l'Agenda 2030 par les Nations Unies en 2015, les pays membres, dont le Maroc, se sont engagés à relever collectivement les défis mondiaux au travers des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces objectifs, profondément interdépendants, visent à bâtir un avenir inclusif, équitable et durable, en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales. Parmi eux, l'ODD-5, consacré à l'égalité de genre, joue un rôle pivot, en affirmant que l'autonomisation des femmes et des filles est essentielle pour atteindre un développement durable harmonieux. Ce cadre invite à une approche intégrée, où les questions de genre sont systématiquement prises en compte dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation, de la santé ou encore de l'économie.

En effet, Le Maroc s'inscrit dans cette dynamique en adoptant des réformes constitutionnelles et institutionnelles visant à promouvoir l'égalité des genres. Cet engagement est renforcé par le rôle du Haut-Commissariat au Plan (HCP), qui joue un rôle crucial dans la production et la diffusion de statistiques sensibles au genre. Ces données, ventilées par sexe et couvrant des thématiques telles que la

santé, l'éducation ou encore l'emploi, permettent de suivre les progrès réalisés tout en identifiant les défis persistants. Ce dispositif statistique, modernisé par des outils numériques, constitue une base solide pour éclairer les décisions politiques et orienter les stratégies vers une société plus équitable.

Dans ce cadre, le présent rapport s'attache à explorer les inégalités de genre au Maroc au prisme des ODD, à partir des données de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNV 2023). L'étude repose sur une analyse micro-économétrique, combinée à des outils tels que la décomposition Oaxaca-Blinder et des simulations pour évaluer les contributions par rapport au interlinkage entre ODD. Cette méthodologie permet de disséquer les inégalités en distinguant les effets liés aux dotations (comme l'éducation ou l'accès aux services) et ceux attribuables à des discriminations structurelles. L'objectif est de comprendre comment ces dimensions interagissent entre elles pour influencer des aspects critiques du développement, tels que la réduction de la pauvreté ou l'accès à des emplois décents.

L'analyse met en lumière les interactions complexes entre plusieurs ODD sensibles au genre. En effet, l'ODD-1, qui vise à éradiquer la pauvreté, est étudié sous l'angle de la vulnérabilité économique, avec une attention particulière aux disparités d'accès aux ressources selon le genre. De même, l'ODD-3, relatif à la santé et au bien-être, examine comment les déterminants socio-économiques impactent différemment les femmes et les hommes. Dans le domaine de l'éducation (ODD-4), les données montrent

que renforcer l'accès des filles à une éducation de qualité constitue un levier transversal pour d'autres ODD. Par ailleurs, l'ODD-5 reste central, en abordant des problématiques comme la répartition des tâches domestiques ou la violence basée sur le genre, et leur impact sur les conditions de vie et l'autonomie économique.

Le rapport adopte également une perspective interconnectée, en conceptualisant les liens entre les différents ODD à l'aide de matrices de relations et de modèles économétriques simultanés simulés. Ces outils permettent de visualiser les synergies potentielles et les obstacles structurels, afin de formuler des recommandations adaptées au contexte marocain. En fait, et à titre d'illustration les résultats montrent que des politiques favorisant l'éducation des filles peuvent avoir un impact positif sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des opportunités d'emploi, tout en influençant des objectifs liés à la santé et à l'égalité des sexes.

Enfin, ce rapport démontre que l'intégration de la dimension de genre dans l'analyse des ODD n'est pas uniquement une exigence technique, mais un impératif stratégique pour construire une société équitable. En s'appuyant sur des données robustes et en tirant parti des meilleures pratiques internationales, il propose des pistes concrètes pour maximiser les bénéfices de politiques inclusives. Ainsi, ce travail constitue un outil précieux pour les décideurs politiques et les acteurs de la société civile, en les guidant dans leurs efforts pour promouvoir l'égalité des genres et atteindre les ambitions de l'Agenda 2030.

## 2. Mesure des indicateurs ODD manquants

### Indicateurs de la cible 5.a

L'un des principaux objectifs de cette étude est d'estimer les indicateurs **5.a.1a** et **5.a.1b**, qui s'inscrivent dans le cadre de la cible 5.a des ODD. Cette cible ambitieuse « d'entreprendre des réformes pour garantir aux femmes des droits égaux aux ressources économiques, y compris l'accès à la propriété, au contrôle des terres et autres biens, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, conformément à la législation nationale ». Par ailleurs, l'étude a permis d'estimer les trois indicateurs élémentaires et l'indicateur composite de la cible 5.6, dont l'objectif est « d'assurer un accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive et de promouvoir l'exercice des droits reproductifs, en alignement avec les engagements pris dans le

Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi que dans le Programme d'action de Beijing et leurs mécanismes de suivi ».

L'indicateur **5.a.1** se compose de deux sous-indicateurs distincts, chacun visant à éclairer les dynamiques de genre dans l'accès aux droits fonciers :

- **Sous-indicateur 5.a.1 (a)** : Il mesure la proportion de la population agricole, selon le sexe, qui bénéficie de droits de propriété ou de droits d'utilisation légalement reconnus sur des terres agricoles. Il vise à quantifier l'accès aux droits fonciers pour l'ensemble de la population agricole.
- **Sous-indicateur 5.a.1 (b)** : Il se concentre spécifiquement sur la proportion de femmes parmi les détenteurs de droits de propriété ou de

droits garantis sur les terres agricoles, offrant une vision plus détaillée de la part des femmes dans la répartition de ces droits.

L'estimation de l'indicateur **5.a.1** repose sur des données issues d'enquêtes et de recensements agricoles nationaux pour mesurer la répartition des droits fonciers entre hommes et femmes. Ces données incluent des informations sur la population agricole (propriétaires, exploitants et travailleurs agricoles) et sur les droits fonciers formalisés par des titres ou certificats de propriété. Elles permettent d'évaluer l'égalité d'accès aux terres et ressources agricoles, en identifiant les écarts entre les sexes et en analysant la sécurité des droits fonciers.

Au Maroc, l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022-2023 du HCP intègre un module spécifique pour collecter des données détaillées sur cet indicateur. Ce module couvre les droits de propriété, l'accès sécurisé aux terres, la transmission foncière et les inégalités de genre, en posant des questions à chaque membre du ménage. Les informations recueillies permettent une estimation précise des sous-indicateurs **5.a.1a** et **5.a.1b**, facilitant

le suivi des progrès vers l'égalité des droits fonciers conformément aux engagements internationaux en matière de développement durable.

Les résultats obtenus révèlent une répartition profondément inégale des droits fonciers entre les sexes, soulignant les écarts importants qui existent dans le secteur agricole. En somme, à peine **22,3%** de la population agricole totale bénéficie de droits fonciers ou de droits sécurisés sur des terres agricoles. Les hommes ont près de cinq fois plus de chances que les femmes de détenir des droits fonciers. En effet, **36,8%** des hommes bénéficient de tels droits, contre seulement **6,9%** des femmes. Cette différence souligne une inégalité structurelle dans l'accès des femmes à la propriété foncière, une situation qui entrave leur autonomie économique et leur capacité à investir dans des projets agricoles. Ces disparités traduisent un déséquilibre majeur dans la répartition des ressources foncières, limitant ainsi les opportunités des femmes, particulièrement dans le secteur rural, et soulignant l'urgence d'adopter des réformes pour garantir une égalité réelle et durable dans l'accès aux terres.

### Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, selon le sexe

Indicateur 5.a.1a : Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles	Droits de propriété	Hommes	Femmes	National
	Sans droits		63,2%	93,1%
Avec droits		36,8%	6,9%	22,3%
Total		100,0%	100,0%	100,0%

Source : HCP, Enquête nationale sur le niveau de vie 2022-2023.

Les résultats montrent que le niveau de richesse des ménages, mesuré par leurs dépenses, influence fortement l'accès aux droits fonciers dans la population agricole. La proportion de personnes disposant de droits fonciers augmente avec le niveau de vie : **34,7%** des ménages relevant des 10% les plus aisés détiennent des droits, contre seulement **16,8%** parmi les **10%** plus défavorisés. Cette tendance s'explique par une meilleure capacité des ménages aisés à sécuriser leurs droits grâce à des ressources financières et un accès privilégié aux mécanismes juridiques.

Pour les hommes, cette corrélation est particulièrement marquée : **53,9%** des hommes des ménages les plus aisés possèdent des droits fonciers, contre **29,3%** parmi les plus défavorisés, soulignant l'influence directe du

niveau de vie sur leur accès à la propriété. Cependant, les femmes restent notablement pénalisées, quelle que soit leur classe sociale d'appartenance. Même dans les déciles du niveau de vie supérieurs, leur accès aux droits fonciers demeure très limité : dans le décile le plus aisé, seulement **13%** des femmes détiennent des droits.

Parmi les titulaires de droits fonciers sécurisés, les femmes ne représentent que **15%** des personnes détenant des droits de propriété ou des droits sécurisés sur les terrains agricoles, contre 85% pour les hommes. Ce gap illustre une exclusion marquée des femmes de la propriété foncière, révélant des inégalités profondes et structurelles dans l'accès des femmes aux droits fonciers agricoles.

Les écarts observés dans l'accès des femmes aux droits fonciers reflètent des barrières sociales, culturelles et institutionnelles persistantes. Les traditions patriarcales en matière de succession, le manque d'information sur les droits légaux, et la complexité des démarches administratives limitent leur capacité à acquérir et sécuriser ces droits. Cette exclusion a des répercussions importantes, les femmes privées de ces droits voient leurs opportunités économiques et leur autonomie considérablement réduites.

**Indicateurs de la cible 5.6, portant sur l'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive et l'exercice des droits reproductifs**

L'indicateur ODD **5.6.1** revêt une importance particulière puisqu'il mesure la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans capables de prendre des décisions éclairées concernant trois aspects cruciaux de leur santé reproductive: les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et l'accès aux soins de santé reproductive. Cet indicateur évalue le degré d'autonomie des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive, un pilier central de l'égalité des sexes et de l'autonomisation féminine.

Conformément aux recommandations internationales et dans le cadre des efforts soutenus par le Maroc pour évaluer l'autonomie décisionnelle des femmes en matière de santé reproductive, **l'indicateur 5.6.1** a été mesuré moyennant les données de l'ENVEF de 2019. Cette enquête intègre les trois dimensions fondamentales recommandées par le groupe d'experts du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), à savoir:

1. la capacité de décision en matière de santé;
2. la capacité de décision en matière de contraception;
3. la capacité à refuser les relations sexuelles.

Au niveau mondial, **56% des femmes** sont en mesure de prendre leurs propres décisions globales concernant leur santé et leurs droits reproductifs, tandis que les pourcentages pour chaque dimension spécifique varient de manière significative. La capacité à refuser les relations sexuelles est la plus élevée, **75%**, tandis que la capacité à décider seule des soins de santé est de **76%** et de **89%** pour la contraception.

**Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans (non célibataires) qui prennent leurs propres décisions concernant la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction (en %)**

Pays	Les trois dimensions de l'indicateur 5.6.1	Capacité de décision en matière de santé	Capacité à refuser les relations sexuelles	Capacité de décision en matière de contraception
Monde (69 pays, hormis le Maroc)	56	75	76	89
Maroc	40	81	48	92

Source: Fonds des Nations Unies pour la population, bases de données mondiales 2024, Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes et des hommes 2019.

Au niveau national, seules **40% des femmes et des filles marocaines âgées de 15 à 49 ans** sont en mesure de prendre des décisions dans les trois dimensions de l'autonomie corporelle. Ce chiffre, inférieur à la moyenne mondiale, place le pays dans un groupe où l'autonomisation des femmes en matière de droits sexuels et reproductifs reste un défi. Cependant, l'analyse des trois dimensions spécifiques révèle des nuances importantes:

- **Capacité de décision en matière de santé:** Environ 81% des femmes marocaines peuvent prendre des

décisions indépendantes ou conjointes sur l'accès aux soins de santé, contre 75% à l'échelle mondiale.

- **Capacité de décision en matière de contraception:** Le Maroc enregistre un score élevé de 92%, dépassant la moyenne mondiale (89%).
- **Capacité à refuser les relations sexuelles:** Seules **48% des femmes marocaines sont capables de refuser** des relations sexuelles, un chiffre bien inférieur à la moyenne mondiale de **76%**.

Les résultats montrent également que l'autonomie décisionnelle des femmes en matière de santé

reproductive est plus élevée en milieu urbain (**45 %**) qu'en milieu rural (**31 %**). Cet écart est plus accentué au niveau de l'accès aux soins de santé (86% contre

71 % respectivement) et au niveau de refus des rapports sexuels (**45 %** contre **31 %** respectivement).

### 3. Méthodologie de l'évaluation de l'interlinkage entre ODD la lumière du Benchmark international

L'analyse des interactions entre l'ODD-5 (égalité des genres) et les autres Objectifs de Développement Durable (ODD), en se basant sur l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM) 2022/2023, repose sur une approche économétrique. Cette méthode s'est imposée comme la plus appropriée au regard des caractéristiques des données disponibles et des exigences méthodologiques nécessaires pour une étude empirique rigoureuse. En effet, les modèles économétriques permettent de quantifier les relations causales entre différentes variables proxys, une démarche essentielle pour explorer les interactions complexes entre l'égalité des genres et d'autres dimensions du développement durable.

L'approche économétrique présente plusieurs avantages. Elle offre la possibilité de modéliser simultanément les effets de multiples facteurs socio-économiques et de mesurer leur impact et les contributions sur les ODD. En fait, des modèles tels que les régressions multivariées ou la décomposition Oaxaca-Blinder permettent non seulement de décomposer les écarts entre hommes et femmes dans des indicateurs socio-économiques clés, mais aussi de distinguer les effets liés aux caractéristiques individuelles de ceux associés à des inégalités structurelles. Ces techniques permettent ainsi de rendre compte des variations de bien-être selon le genre tout en identifiant les leviers d'action les plus pertinents pour réduire ces inégalités.

Les données de l'ENNVVM 2022/2023, qui couvrent des variables telles que les conditions de logement, l'accès

à l'éducation, l'emploi et la santé, sont particulièrement adaptées à cette approche. Elles permettent d'étudier les interactions entre l'ODD-5 et d'autres ODD en tenant compte des disparités socio-économiques et géographiques. En complément, l'utilisation de matrices de corrélation contribue à identifier les synergies potentielles entre les ODD et à orienter des analyses économétriques plus approfondies.

Bien que d'autres méthodologies aient été explorées dans le cadre du benchmark international, leur applicabilité aux données de l'ENNVVM est limitée. En fait, les modèles de systèmes dynamiques ou l'analyse des réseaux de connaissances offrent des perspectives intéressantes, mais ces approches sont davantage adaptées à des analyses prospectives ou qualitatives, et non à des études empiriques détaillées. L'analyse économétrique, en revanche, permet d'obtenir des estimations quantitatives robustes et directement exploitables pour la formulation de politiques publiques.

En résumé, l'approche économétrique s'avère particulièrement adaptée pour évaluer les effets des politiques d'égalité des genres sur un éventail de variables socio-économiques et pour analyser les interconnexions entre les ODD. Elle constitue un outil puissant pour guider la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, en identifiant des leviers d'action concrets pour intégrer l'égalité des genres dans le développement durable et promouvoir une société plus équitable.

## 4. Analyse de l'interlinkage des ODD à la lumière de l'égalité de genre

### 4.1. Analyse de la matrice des contributions de l'interlinkage des ODD

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont interconnectés et nécessitent une approche intégrée pour répondre efficacement aux défis mondiaux et locaux, notamment en matière de réduction de la pauvreté. L'ODD-1, qui vise à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, est particulièrement pertinent dans le contexte marocain, où les disparités sociales,

régionales et de genre exacerbent les inégalités. Les contributions des autres ODD, tels que l'éducation (ODD-4), la santé (ODD-3), l'égalité des sexes (ODD-5), l'accès à l'eau potable (ODD-6), à l'énergie (ODD-7), à l'emploi décent (ODD-8) et la réduction des inégalités (ODD-10), jouent toutes un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté. Ces objectifs s'entrelacent et créent des synergies essentielles pour atteindre un développement durable au Maroc.

**Parts des contributions dans l'interlinkage des ODD (en %)**

	ODD-1	ODD-3	ODD-4	ODD-5	ODD-6	ODD-7	ODD-8	ODD-10
ODD-1	-	12	17	17	18	18	17	18
ODD-3	23	—	14	13	20	19	18	17
ODD-4	28	29	—	26	17	15	15	11
ODD-5	18	18	24	—	14	17	16	16
ODD-6	9	9	9	12	—	11	12	14
ODD-7	—	6	7	8	11		14	11
ODD-8	13	17	19	16	14	20		13
ODD-10	9	9	10	8	-	—	8	—
ODD-11	—	—	—	—	6	—	—	—
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

L'éducation, représentée par l'**ODD-4**, constitue un levier primordial pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des populations. Selon les analyses, elle contribue à hauteur de **28%** à la réduction de la pauvreté et de **29%** à l'amélioration des indicateurs de santé (ODD-3). En améliorant l'accès aux compétences et aux opportunités économiques, l'éducation joue un rôle déterminant dans l'autonomisation des individus et le développement des communautés. Cependant, au Maroc, des défis structurels persistent, notamment dans les zones rurales, où les filles continuent de faire face à des barrières importantes en termes d'accès à une éducation de qualité. Ces disparités, alimentées par des normes culturelles et des contraintes financières, perpétuent un cycle d'inégalités intergénérationnelles. Par conséquent, il devient impératif de renforcer les infrastructures éducatives dans les régions rurales, tout en mettant en place des mécanismes incitatifs, comme des bourses scolaires et des services de transport adaptés, pour encourager la scolarisation des filles. De tels efforts permettraient non seulement de réduire les écarts de genre en matière d'éducation mais aussi de créer une base solide pour un développement économique et social durable.

Par ailleurs, la santé, représentée par l'**ODD-3**, contribue à hauteur de **23%** à l'atténuation des écarts de pauvreté. L'accès aux soins de santé, en particulier dans les régions rurales et éloignées, reste un défi majeur au Maroc. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans l'expansion des infrastructures de santé, des inégalités marquées persistent, notamment pour les femmes. Ces dernières sont souvent confrontées à des discriminations en matière d'accès aux services de santé reproductive et prénatale,

ce qui a des répercussions directes sur le bien-être de leurs familles. En outre, les zones rurales manquent de centres de santé fonctionnels et de personnel médical qualifié, ce qui limite l'accès aux soins essentiels pour les populations vulnérables. Ainsi, il devient crucial de développer des programmes de santé communautaire et de renforcer les capacités du personnel médical dans ces régions. De tels investissements permettraient d'améliorer significativement les conditions de vie des ménages les plus pauvres, tout en renforçant leur résilience face aux chocs économiques et sanitaires.

L'égalité des sexes, portée par l'**ODD-5**, est également un pilier fondamental pour réduire la pauvreté et promouvoir un développement inclusif. Les analyses montrent que l'autonomisation des femmes contribue à hauteur de **18%** à la réduction des inégalités de pauvreté entre hommes et femmes. Cependant, malgré des avancées notables en matière de droits des femmes, ces dernières continuent de faire face à des obstacles structurels dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé. Dans les zones rurales du Maroc, les stéréotypes de genre et les discriminations institutionnelles limitent considérablement leur accès aux opportunités économiques et sociales. En réponse à ces défis, des politiques publiques renforcées doivent être mises en place pour promouvoir l'égalité des chances, en particulier dans les régions marginalisées. En fait, des programmes ciblant la formation professionnelle des femmes et leur intégration dans les secteurs formels de l'économie pourraient avoir un impact significatif sur leur autonomisation. De plus, la sensibilisation des communautés aux enjeux de l'égalité des sexes est essentielle pour déconstruire les normes sociales restrictives et favoriser une participation active des femmes à la vie économique, politique et sociale.

En outre, l'accès à des ressources essentielles, comme l'eau potable (ODD-6) et l'énergie durable (ODD-7), joue un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté. L'ODD-6, qui vise à garantir un accès universel à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats, est particulièrement pertinent dans le contexte marocain, où les disparités régionales en matière d'accès à l'eau restent marquées. Les femmes, qui sont souvent responsables de la collecte de l'eau dans les zones rurales, sont les premières affectées par le manque d'infrastructures hydriques. Cette charge supplémentaire limite leur participation à des activités éducatives et économiques, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. De même, l'accès à une énergie propre et abordable, tel que promu par l'ODD-7, est essentiel pour réduire les inégalités et promouvoir un développement économique inclusif. Au Maroc, de nombreuses régions rurales sont encore privées d'infrastructures énergétiques modernes, ce qui entrave la réalisation de projets générateurs de revenus et limite les opportunités économiques pour les ménages vulnérables. Par conséquent, une politique énergétique inclusive, favorisant l'adoption des énergies renouvelables, est nécessaire pour améliorer les conditions de vie des populations marginalisées et réduire les disparités géographiques.

Enfin, l'ODD-8, qui promeut l'emploi décent, et l'ODD-10, centré sur la réduction des inégalités, jouent un rôle transversal dans la lutte contre la pauvreté. L'accès à des emplois décents, avec une contribution estimée à **13%** dans la réduction de la pauvreté, est un facteur clé d'inclusion économique, en particulier pour les jeunes et les femmes. Cependant, le marché du travail marocain reste marqué par des inégalités structurelles, notamment une sous-représentation des femmes dans les secteurs formels et une persistance des écarts salariaux entre les sexes. De plus, les opportunités d'emploi pour les jeunes, surtout dans les zones rurales, sont extrêmement limitées. En parallèle, les inégalités régionales et sociales exacerbent les écarts de développement entre les zones urbaines et rurales, comme le souligne l'ODD-10. Face à ces défis, il est impératif d'adopter des politiques de redistribution ciblées et des initiatives d'inclusion sociale, comme des programmes de formation et des incitations fiscales pour les entreprises favorisant l'emploi des jeunes et des femmes. Ces efforts doivent s'accompagner d'une meilleure allocation des ressources vers les régions marginalisées pour garantir une répartition équitable des opportunités de développement.

En conclusion, les interactions entre les ODD démontrent qu'une approche intégrée et territorialisée est indispensable pour réduire la pauvreté et les

inégalités au Maroc. L'éducation, la santé, l'égalité des sexes, l'accès aux infrastructures de base et la création d'emplois décents sont des priorités qui nécessitent une mobilisation accrue des acteurs locaux et internationaux. Des politiques publiques inclusives, adaptées aux spécificités régionales et sociales du pays, permettront de maximiser l'impact des ODD et de garantir un développement durable pour tous.

## 4.2. Analyse de l'interlinkage des ODD

### Interconnexion de l'ODD-1 : Pas de pauvreté

L'ODD-1, visant à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, est profondément interconnecté avec plusieurs autres objectifs de développement durable, chacun contribuant de manière significative à la réduction des inégalités entre les sexes. En analysant les contributions spécifiques des ODD explicatifs aux écarts de pauvreté entre hommes et femmes, nous constatons que **l'ODD-3 (Santé) représente 23 % de l'écart, l'ODD-4 (Éducation) 28 %, l'ODD-5 (Égalité des genres) 18 %, l'ODD-6 (Eau et assainissement) 9 %, l'ODD-8 (Emplois décents) 13 %, et l'ODD-10 (Inégalités) 9 %**. Cette répartition permet de mieux cerner les leviers d'action et de définir des priorités pour la mise en œuvre des politiques publiques de réduction de la pauvreté.

L'ODD-1, qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, bénéficie directement de l'impact de plusieurs autres ODD, qui jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. En effet, l'ODD-4 (Éducation de qualité) montre que l'amélioration de l'accès à l'éducation permet de lutter contre la pauvreté en offrant aux individus des opportunités d'acquérir des compétences et d'accéder à des emplois mieux rémunérés. Par conséquent, cela contribue à briser le cycle de la pauvreté, en particulier pour les filles, en leur ouvrant des perspectives économiques.

De même, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) est également un facteur essentiel dans la réduction de la pauvreté. En effet, l'accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates réduit les risques de maladies et allège les coûts liés aux soins de santé, ce qui améliore les conditions de vie et aide ainsi à lutter contre la pauvreté.

En outre, l'ODD-3 (Santé) est tout aussi crucial, car des soins de santé accessibles permettent aux individus de maintenir leur bien-être physique, favorisant ainsi leur capacité à travailler et à participer à l'économie. Cela est particulièrement bénéfique pour les femmes et les enfants, qui sont souvent les plus affectés par la

pauvreté en raison de leur accès limité aux soins de santé.

De plus, l'ODD-5 (Égalité des genres) contribue également à la réduction de la pauvreté, en favorisant l'autonomisation des femmes. En réduisant les barrières économiques et sociales auxquelles elles sont confrontées, les femmes peuvent ainsi accéder à des opportunités économiques, participer au développement et, par conséquent, sortir de la pauvreté.

D'autre part, l'ODD-8 (Emplois décents et croissance économique) joue un rôle central dans l'élimination de la pauvreté en garantissant des emplois stables et bien rémunérés. Cela améliore directement les conditions de vie des individus, notamment des femmes en situation de vulnérabilité économique.

Enfin, l'ODD-10 (Inégalités réduites) montre que la réduction des inégalités socio-économiques est essentielle pour lutter contre la pauvreté. En garantissant un meilleur accès aux ressources et aux opportunités pour tous, notamment les groupes vulnérables, la réduction des inégalités permet d'accélérer la réduction de la pauvreté.

Ainsi, en analysant les interconnexions entre l'ODD-1 et les autres ODD, il devient évident que des politiques ciblées en matière d'éducation, de santé, d'eau, d'assainissement, d'égalité des genres et d'emplois décents sont des leviers fondamentaux pour réduire la pauvreté et favoriser un développement durable.

### Interconnexion de l'ODD-3: Bonne santé et bien-être

L'ODD-3, qui vise à assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous, est directement influencé par plusieurs autres ODD, qui jouent un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions sanitaires et du bien-être des populations. L'analyse des interconnexions révèle que **l'ODD-1 (Pauvreté) impacte la santé à hauteur de 12%, l'ODD-4 (Éducation de qualité) de 29%, l'ODD-5 (Égalité des genres) de 18%, l'ODD-6 (Eau et assainissement) de 9%, l'ODD-7 (Énergie propre) de 6%, l'ODD-8 (Emploi décent) de 17% et l'ODD-10 (Inégalités réduites) de 9%**. Cette répartition met en évidence l'importance d'une approche intégrée pour améliorer la santé et le bien-être.

L'ODD-1 (Pauvreté) influence directement la santé en limitant l'accès aux soins, aux médicaments et à une alimentation adéquate, aggravant ainsi les inégalités de santé, notamment pour les femmes et les enfants. En effet, une réduction de la pauvreté contribue donc

à une amélioration significative de l'état de santé général. De plus, l'ODD-4 (Éducation) joue également un rôle clé: un niveau d'éducation plus élevé favorise une meilleure compréhension des bonnes pratiques de santé et un meilleur accès aux soins, ce qui se traduit par des conditions sanitaires améliorées.

En outre, l'ODD-5 (Égalité des genres) est essentiel pour garantir l'accès des femmes à des soins de santé adaptés, en particulier dans les domaines de la santé reproductive et maternelle. Un accès élargi aux services de santé pour les femmes permet ainsi de réduire les taux de mortalité maternelle et infantile et d'améliorer leur bien-être général. Par ailleurs, l'ODD-6 (Eau et assainissement) conditionne fortement l'état de santé des populations: un accès insuffisant à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates favorise la propagation des maladies hydriques, compromettant ainsi la santé publique.

D'autre part, l'ODD-7 (Énergie propre) joue un rôle crucial dans la réduction des maladies respiratoires en limitant l'exposition à la pollution domestique causée par l'utilisation de combustibles polluants. Cela montre que l'accès à une énergie propre contribue non seulement à la santé, mais aussi à un environnement plus sain. De même, l'ODD-8 (Emploi décent) impacte la santé en influençant les conditions de travail et l'accès à une protection sociale adéquate, garantissant ainsi un meilleur bien-être physique et mental des travailleurs.

Enfin, l'ODD-10 (Inégalités réduites) intervient dans l'accès équitable aux soins de santé, en réduisant les disparités entre les populations rurales et urbaines ainsi qu'entre les différentes catégories socio-économiques. Cette action permet ainsi de garantir une égalité d'accès aux services de santé et de réduire les inégalités sociales et économiques qui influent sur la santé des individus.

En somme, l'amélioration de la santé et du bien-être passe nécessairement par des actions concertées sur plusieurs fronts. Une politique de santé efficace doit donc s'appuyer sur une approche multisectorielle intégrant les dimensions économiques, sociales et environnementales pour garantir un accès universel et équitable aux soins et favoriser le bien-être de tous.

### Interconnexion de l'ODD-4: Éducation de qualité

L'ODD-4, qui vise à garantir un accès universel à une éducation de qualité et à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, est profondément interconnecté avec plusieurs autres ODD. Les contributions

respectives des ODD explicatifs aux écarts de pauvreté entre hommes et femmes révèlent l'importance centrale de l'éducation dans la réduction des inégalités: ***l'ODD-1 (Pauvreté) représente 17%, l'ODD-3 (Santé) 14%, l'ODD-5 (Égalité des genres) 24%, l'ODD-6 (Eau propre) 9%, l'ODD-7 (Énergie propre) 7%, l'ODD-8 (Emploi décent) 19%, et l'ODD-10 (Inégalités réduites) 10%***. Ces chiffres illustrent le rôle fondamental de l'éducation dans l'amélioration des conditions de vie et la promotion du bien-être social.

L'ODD-1 (Pauvreté) met en évidence le rôle fondamental des conditions économiques dans l'accès à l'éducation. En effet, la précarité financière limite la scolarisation des enfants, en particulier des filles, et réduit la capacité des familles à investir dans leur éducation. Ainsi, une amélioration des conditions économiques contribue directement à l'augmentation des taux de scolarisation et de réussite scolaire. Cette dynamique montre que la lutte contre la pauvreté est un facteur clé pour assurer un accès universel à une éducation de qualité.

De plus, l'ODD-3 (Santé) influence également l'éducation, car un bon état de santé favorise la réussite scolaire. Les enfants en bonne santé sont plus susceptibles de fréquenter l'école régulièrement et d'avoir de meilleures performances académiques. Par conséquent, investir dans la santé des enfants n'est pas seulement un impératif pour leur bien-être, mais aussi pour leur réussite éducative et, à long terme, pour leur développement social et économique.

L'ODD-5 (Égalité des genres) souligne que l'éducation des filles est un levier majeur pour la réduction des inégalités. En effet, des initiatives visant à améliorer l'accès des filles à l'éducation permettent de briser les barrières socio-culturelles et d'accroître leur autonomisation. Ainsi, en favorisant l'éducation des filles, on participe activement à la réduction des inégalités de genre, ce qui est essentiel pour promouvoir une société plus égalitaire.

De surcroît, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) met en avant l'importance de conditions sanitaires adéquates dans les établissements scolaires pour garantir la scolarisation, notamment celle des filles. En effet, sans un accès suffisant à des infrastructures d'eau et d'assainissement, les filles peuvent être contraintes d'abandonner l'école en raison de conditions d'hygiène insuffisantes. Cela montre à quel point l'accès à l'eau potable et à un environnement scolaire sain est crucial pour maintenir les filles à l'école et, ainsi, favoriser leur réussite académique.

L'ODD-7 (Énergie propre) joue également un rôle clé en facilitant l'apprentissage, notamment à travers l'électrification des écoles et l'accès aux technologies éducatives. En fournissant de l'énergie propre, les écoles peuvent offrir un environnement d'apprentissage plus adapté, ce qui permet aux élèves d'étudier plus efficacement, en particulier dans les régions éloignées où l'accès à l'électricité reste limité. Ainsi, l'ODD-7 soutient directement l'ODD-4 (Éducation de qualité) en assurant des conditions d'apprentissage améliorées.

L'ODD-8 (Emploi décent) illustre l'importance de l'éducation pour le développement des compétences professionnelles et l'accès à des opportunités économiques durables. En effet, une éducation de qualité prépare les individus à occuper des emplois bien rémunérés, contribuant ainsi à une croissance économique inclusive. Cela souligne la nécessité d'intégrer des objectifs éducatifs dans les stratégies économiques pour favoriser l'accès à des emplois décents.

Enfin, l'ODD-10 (Inégalités réduites) met en lumière l'impact des disparités sociales et économiques sur l'accès à l'éducation. Cela souligne la nécessité de politiques inclusives pour garantir l'égalité des chances. L'éducation est un droit fondamental qui doit être accessible à tous, indépendamment du statut socio-économique, afin de réduire les inégalités de manière durable.

En conclusion, l'amélioration de l'éducation repose sur une approche multisectorielle intégrée, prenant en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales. Une action coordonnée sur ces différents leviers est essentielle pour garantir un accès équitable et universel à une éducation de qualité. Ainsi, l'interconnexion entre les ODD contribue à la réduction des inégalités et au développement durable en favorisant une société plus inclusive et équitable.

### Interconnexion de l'ODD-5 : Égalité des genres

L'ODD-5, visant à réaliser l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles, est étroitement lié à plusieurs autres ODD, comme le montre la répartition des contributions entre les ODD explicatifs: ***l'ODD-1 (Pauvreté) représente 17% de l'écart, l'ODD-3 (Santé) 13%, l'ODD-4 (Éducation de qualité) 26%, l'ODD-6 (Eau propre) 12%, l'ODD-7 (Énergie propre) 8%, l'ODD-8 (Travail décent) 16%, et l'ODD-10 (Inégalités réduites) 8%***. Ces statistiques révèlent l'impact transversal de l'égalité des genres sur le développement durable.

L'ODD-1 (Pauvreté) souligne que la vulnérabilité économique freine l'autonomisation des femmes en restreignant leur accès aux ressources financières. En effet, une plus grande intégration des femmes dans l'économie aide à diminuer la pauvreté et à améliorer le bien-être des familles. Ainsi, faciliter l'accès des femmes aux ressources économiques devient une priorité essentielle pour atteindre les objectifs de développement durable et promouvoir l'égalité.

De plus, l'ODD-3 (Santé) montre que l'égalité des genres passe également par un meilleur accès des femmes aux soins de santé, notamment en matière de santé reproductive. Ce soutien permet de réduire la mortalité maternelle et d'améliorer les conditions de vie des familles, contribuant ainsi à une société plus saine et plus équitable. Ainsi, les investissements dans la santé des femmes jouent un rôle clé dans la réduction des inégalités.

En outre, l'ODD-4 (Éducation de qualité) souligne l'importance d'un accès égalitaire à l'éducation pour autonomiser les filles et réduire les inégalités de genre à long terme. Un meilleur niveau d'éducation permet aux femmes d'accéder à des emplois qualifiés et d'améliorer leur indépendance économique. L'éducation, en ce sens, constitue un levier stratégique pour renforcer l'autonomie des femmes, et ainsi, lutter contre les inégalités de genre.

L'ODD-6 (Eau propre et assainissement) impacte également l'égalité des genres, car un accès amélioré aux infrastructures sanitaires et à l'eau potable allège la charge domestique des femmes, leur permettant de consacrer plus de temps à l'éducation et à l'activité économique. Ce changement permet non seulement de réduire la charge de travail non rémunérée des femmes, mais aussi d'améliorer leur qualité de vie et leur participation à la vie sociale et économique.

Par ailleurs, l'ODD-7 (Énergie propre) influence positivement l'égalité des genres en réduisant la dépendance aux combustibles polluants. Ce changement améliore la santé des femmes et leur qualité de vie en réduisant leur exposition à des risques sanitaires liés à la pollution de l'air intérieur. En facilitant l'accès à des sources d'énergie plus propres, on participe directement à la protection de la santé et à l'émancipation des femmes.

L'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) met en avant l'importance de l'égalité des genres sur le marché du travail. En effet, l'accès des femmes à des emplois stables et bien rémunérés contribue à réduire les inégalités salariales et à renforcer leur autonomie économique. Ainsi, l'égalité sur le marché du travail est

essentielle pour atteindre des objectifs de croissance économique inclusive.

Enfin, l'ODD-10 (Inégalités réduites) met en lumière le fait que la réduction des inégalités socio-économiques entre les sexes favorise une société plus inclusive et équitable. Garantir aux femmes un accès égal aux ressources, aux services et aux décisions sociales et économiques est essentiel pour parvenir à une égalité durable. Une société égalitaire ne peut être réalisée que si les femmes ont les mêmes opportunités et droits que les hommes.

En conclusion, l'analyse des interactions entre l'ODD-5 et les autres ODD met en évidence l'importance d'une approche multisectorielle pour promouvoir l'égalité des genres. En effet, des politiques publiques inclusives et des investissements ciblés dans l'éducation, la santé, l'emploi et les infrastructures sont indispensables pour renforcer l'autonomisation des femmes et favoriser une société plus égalitaire. Cette approche intégrée permet non seulement de réduire les inégalités de genre, mais aussi de promouvoir un développement durable plus inclusif et équitable.

### Interconnexion de l'ODD-6: Eau propre et assainissement

L'ODD-6, visant à garantir l'accès universel à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates tout en assurant une gestion durable des ressources en eau, est directement lié à plusieurs autres ODD. En ce qui concerne l'écart entre genres, **l'ODD-1 (Pauvreté) représente 18%, l'ODD-3 (Santé) 20%, l'ODD-4 (Éducation de qualité) 17%, l'ODD-5 (Égalité des genres) 14%, l'ODD-7 (Énergie propre) 11%, l'ODD-8 (Travail décent) 14%, et l'ODD-11 (Villes durables) 6%**. Ces contributions illustrent l'importance de l'eau et de l'assainissement dans la réduction des inégalités de genre et le développement durable.

L'ODD-6, qui vise à garantir un accès universel à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates, tout en assurant une gestion durable des ressources en eau, dépend de plusieurs autres ODD qui agissent comme des leviers d'interaction. En effet, l'analyse des interactions montre que l'ODD-1 (Pauvreté) a un impact significatif sur l'ODD-6, en réduisant la pauvreté et en améliorant l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires. En améliorant les infrastructures d'eau et d'assainissement, on réduit les maladies hydriques et les coûts de santé, notamment pour les ménages vulnérables, ce qui contribue à améliorer les conditions de vie et à lutter contre la pauvreté.

D'autre part, l'ODD-3 (Santé) joue également un rôle clé en influençant l'ODD-6. Un accès adéquat à l'eau potable réduit la propagation des maladies hydriques, ce qui contribue directement à une meilleure santé publique. Cela permet notamment de réduire les taux de mortalité infantile et maternelle, en particulier pour les enfants et les femmes enceintes. En conséquence, cela favorise des environnements plus sains et améliore le bien-être général des populations.

En outre, l'ODD-4 (Éducation de qualité) influence l'ODD-6 en facilitant l'accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires dans les écoles. Un tel accès améliore la fréquentation scolaire et la réussite académique, particulièrement pour les filles, tout en réduisant la transmission des maladies grâce à des programmes d'éducation à l'hygiène. Il est donc évident qu'un environnement scolaire sain est essentiel pour soutenir l'apprentissage et réduire l'absentéisme, contribuant ainsi à la réussite éducative.

Par ailleurs, l'ODD-5 (Égalité des genres) a un impact direct sur l'ODD-6. Dans de nombreuses régions, les femmes et les filles sont responsables de la collecte de l'eau, ce qui limite leur accès à l'éducation et à l'emploi. L'amélioration des infrastructures d'eau et d'assainissement permet de réduire cette charge, offrant ainsi aux femmes davantage de temps pour participer à des activités éducatives et économiques, ce qui renforce leur autonomie et leur inclusion dans la société.

De plus, l'ODD-7 (Énergie propre) joue un rôle important dans la gestion de l'eau, car l'accès à une source d'énergie propre et fiable est nécessaire pour le pompage, le traitement et la distribution de l'eau. En facilitant l'installation d'infrastructures sanitaires durables, une énergie propre permet de réduire l'empreinte environnementale des systèmes de distribution d'eau tout en garantissant leur efficacité.

L'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) influence également l'ODD-6. Un meilleur accès à l'eau potable et à des conditions sanitaires adéquates améliore la productivité des travailleurs, réduit les absences liées aux maladies et favorise des environnements de travail plus sains. Cela soutient la croissance économique inclusive en permettant aux individus de contribuer pleinement à l'économie, ce qui renforce la compétitivité des secteurs économiques.

Enfin, l'ODD-11 (Villes durables) impacte l'ODD-6 en milieu urbain. L'accessibilité à un approvisionnement en eau potable et à des systèmes d'assainissement efficaces est essentielle pour garantir un développement urbain de qualité. Des infrastructures urbaines durables réduisent les inégalités d'accès

à l'eau et améliorent la qualité de vie dans les zones urbaines, contribuant ainsi à un développement plus équitable.

En conclusion, l'ODD-6 est influencé par plusieurs dimensions sociales, économiques et environnementales. Pour garantir un accès universel à l'eau potable et à un assainissement adéquat, une approche intégrée et multisectorielle est nécessaire. Il est crucial de tenir compte de ces interconnexions entre les différents ODD pour élaborer des politiques publiques cohérentes et durables qui répondent aux défis mondiaux.

### Interconnexion de l'ODD-7 : Énergie propre et abordable

L'ODD-7, visant à garantir un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes, est une variable dépendante influencée par plusieurs autres ODD qui agissent en tant que variables explicatives. L'analyse des interactions révèle que **l'ODD-1 (Pauvreté) contribue à hauteur de 18 % des disparités d'accès à l'énergie, l'ODD-3 (Santé) à 19 %, l'ODD-4 (Éducation de qualité) à 15 %, l'ODD-5 (Égalité des genres) à 17 %, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) à 11 %, et l'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) à 20 %**. Ces contributions montrent l'importance d'adopter une approche intégrée afin de garantir un accès équitable à l'énergie et de favoriser le développement durable.

Tout d'abord, l'ODD-1 (Pauvreté) joue un rôle crucial dans l'atteinte de l'ODD-7, car l'amélioration de l'accès à une énergie abordable réduit la précarité énergétique. Cela permet aux ménages de consacrer davantage de ressources à des besoins essentiels tels que l'alimentation et la santé, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à une meilleure qualité de vie.

En outre, l'ODD-3 (Santé) influe également sur l'ODD-7 en limitant les risques sanitaires liés à la pollution de l'air. L'accès à des sources d'énergie modernes réduit l'exposition aux fumées toxiques provenant des combustibles traditionnels, ce qui améliore la santé respiratoire et cardiovasculaire, en particulier pour les femmes et les enfants. Cette interaction entre santé et énergie est donc essentielle pour garantir des conditions de vie saines et sécurisées.

De plus, l'ODD-4 (Éducation de qualité) joue un rôle déterminant dans l'ODD-7. Un meilleur accès à des infrastructures éducatives équipées d'électricité permet de garantir un éclairage adéquat et l'utilisation de technologies modernes. Cela offre ainsi aux élèves,

notamment dans les zones rurales, des conditions d'étude optimales et la possibilité de prolonger leurs heures d'apprentissage, ce qui contribue à une meilleure éducation et à une société plus instruite.

En parallèle, l'ODD-5 (Égalité des genres) influence également l'ODD-7 en libérant du temps pour les femmes, souvent responsables des tâches domestiques et de la collecte de combustible. En facilitant l'accès à une énergie fiable et abordable, les femmes peuvent accéder à l'éducation, au travail et à des opportunités économiques, ce qui renforce leur autonomie et leur participation à la vie économique et sociale.

Par ailleurs, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) est aussi un facteur explicatif de l'ODD-7, car l'énergie est nécessaire pour le pompage, le traitement et la distribution de l'eau potable. Une énergie fiable et durable est essentielle pour assurer une gestion efficace des infrastructures hydrauliques et garantir l'accès à l'eau potable ainsi qu'à des installations sanitaires adéquates, contribuant ainsi à améliorer la santé publique.

Enfin, l'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) influence l'ODD-7 en stimulant le développement du secteur des énergies renouvelables. L'essor de ces technologies génère des opportunités d'emploi dans l'installation, la gestion et la maintenance des infrastructures énergétiques, ce qui contribue à une croissance économique verte et durable. Cela montre que l'accès à l'énergie n'est pas seulement un enjeu de développement social, mais aussi un moteur d'emplois et de croissance.

En conclusion, l'analyse des interactions entre l'ODD-7 et les autres ODD met en lumière l'importance d'une approche intégrée pour garantir un accès équitable à l'énergie. En prenant en compte les dynamiques liées à la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité des genres, l'eau et l'emploi, il devient évident que les politiques énergétiques doivent être conçues dans une perspective holistique pour promouvoir le développement durable et réduire les inégalités.

### Interconnexion de l'ODD-8: Travail décent et croissance économique

L'ODD-8, visant à promouvoir une croissance économique inclusive et durable, ainsi qu'un emploi productif et décent pour tous, est étroitement lié à plusieurs autres ODD. En ce qui concerne l'écart entre genres, **l'ODD-1 (Pauvreté) représente 17%, l'ODD-3 (Santé) 18%, l'ODD-4 (Éducation) 15%, l'ODD-5 (Égalité des genres) 16%, l'ODD-6 (Eau**

**propre et assainissement) 12%, l'ODD-7 (Énergie propre) 14% et l'ODD-10 (Inégalités réduites) 8%.** Ces contributions soulignent l'importance de l'emploi décent et de la croissance économique pour réduire les inégalités et favoriser un développement durable.

L'ODD-8, qui vise à promouvoir un travail décent et une croissance économique inclusive, est fortement influencé par plusieurs autres ODD qui agissent comme des variables explicatives et contribuent de manière complémentaire à l'atteinte de cet objectif. L'ODD-1 (Pauvreté) joue un rôle fondamental dans ce processus, car l'accès à des emplois décents et bien rémunérés est essentiel pour sortir de la pauvreté, notamment pour les femmes et les ménages vulnérables. En effet, ces emplois permettent non seulement d'améliorer la sécurité économique, mais aussi d'assurer de meilleures conditions de vie, ce qui constitue un facteur clé de la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, l'ODD-3 (Santé) contribue de manière significative à l'ODD-8, en mettant en évidence que des conditions de travail sûres et dignes sont cruciales pour réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles. En offrant des environnements de travail plus sûrs, on préserve la santé des travailleurs, ce qui permet également de diminuer les dépenses liées aux soins de santé, contribuant ainsi à une main-d'œuvre plus productive et en meilleure santé.

De même, l'ODD-4 (Éducation) joue un rôle important dans l'atteinte de l'ODD-8. En investissant dans la formation et le développement des compétences, les travailleurs voient leur productivité augmenter et leur accès à des emplois qualifiés s'améliorer. Cet investissement facilite leur adaptation aux évolutions du marché du travail, tout en leur permettant de saisir des opportunités économiques nouvelles.

L'ODD-5 (Égalité des genres) a également une influence considérable sur l'ODD-8, notamment en favorisant l'inclusion économique des femmes. Cela contribue à réduire les écarts salariaux et d'emploi entre les sexes et garantit aux femmes un accès équitable aux opportunités économiques et sociales. L'inclusion économique des femmes joue donc un rôle essentiel dans la création d'une société plus égalitaire et dans la stimulation de la croissance économique.

De plus, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) représente également une variable explicative importante de l'ODD-8. L'amélioration des infrastructures sanitaires, en particulier dans les zones défavorisées, permet de réduire les maladies liées à l'eau, ce qui améliore directement la santé des travailleurs. En réduisant l'absentéisme et en renforçant la productivité, un environnement de travail

sain devient un vecteur essentiel pour la croissance économique inclusive.

L'ODD-7 (Énergie propre) soutient également l'ODD-8, notamment en facilitant la croissance des entreprises et en créant des emplois dans les secteurs des énergies renouvelables. Ce développement contribue à améliorer non seulement les conditions de travail, mais aussi à bâtir une économie plus verte et durable. L'accès à l'énergie propre favorise l'innovation et permet de diversifier les opportunités économiques, tout en réduisant l'empreinte écologique.

Enfin, l'ODD-10 (Inégalités réduites) joue un rôle clé en mettant l'accent sur l'importance de l'égalité d'accès à l'emploi pour tous les groupes sociaux. En assurant une meilleure égalité des chances dans le marché du travail, il favorise la justice sociale et un développement économique plus équitable. La réduction des inégalités dans l'accès à l'emploi et aux opportunités économiques est donc essentielle pour un développement économique durable et inclusif.

Ainsi, ces différents ODD interagissent de manière complexe et complémentaire, contribuant à la réduction des inégalités et à la promotion d'une croissance économique plus inclusive, décente et durable. Chaque objectif apporte des solutions et des leviers qui, ensemble, permettent d'atteindre l'ODD-8 et de bâtir une économie plus juste pour tous.

### Interconnexion de l'ODD-10 : Inégalités réduites

L'ODD-10, visant à réduire les inégalités de revenus et à promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique de tous, est directement lié à plusieurs autres ODD, avec des contributions notables à l'écart entre genres. **L'ODD-1 (Pauvreté) représente 18 %, l'ODD-3 (Santé) 17 %, l'ODD-4 (Éducation) 11 %, l'ODD-5 (Égalité des genres) 16 %, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) 14 %, l'ODD-7 (Énergie propre) 11 %, et l'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) 13 %.** Ces interactions montrent comment la réduction des inégalités contribue à un développement plus inclusif et équitable.

L'ODD-10, qui vise à réduire les inégalités tant au sein des pays qu'entre eux, est étroitement influencé par plusieurs autres ODD qui agissent comme des variables explicatives. Tout d'abord, l'ODD-1 (Pauvreté) joue un rôle central dans l'explication de l'ODD-10. En effet, la réduction des inégalités économiques et sociales est fondamentale pour lutter contre la pauvreté. Une meilleure répartition des ressources, soutenue par des programmes ciblant des groupes

vulnérables tels que les femmes rurales, améliore leur résilience et leur indépendance financière. Ainsi, réduire la pauvreté à travers une plus grande équité des ressources contribue directement à la diminution des inégalités.

De plus, l'ODD-3 (Santé) influence également l'ODD-10 en soulignant que l'accès équitable aux soins de santé est un levier clé pour atténuer les inégalités. Une couverture sanitaire généralisée et de qualité permet de réduire les inégalités sanitaires entre les différents groupes socio-économiques, garantissant à chacun la possibilité de mener une vie saine. En conséquence, les inégalités en matière de santé constituent un obstacle majeur à la réduction des inégalités économiques et sociales, et leur réduction améliore les chances d'une société plus égalitaire.

Par ailleurs, l'ODD-4 (Éducation) joue également un rôle crucial dans l'explication de l'ODD-10. L'accès à une éducation de qualité, en particulier pour les populations marginalisées, permet de briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté. En facilitant l'accès à une éducation de qualité, notamment pour les jeunes issus de familles défavorisées, cet ODD ouvre la voie à de meilleures opportunités économiques et sociales. L'éducation devient ainsi un vecteur fondamental pour égaliser les chances et réduire les inégalités sociales à long terme.

L'ODD-5 (Égalité des genres) est un autre facteur déterminant. En réduisant les inégalités entre les sexes, notamment en renforçant l'autonomisation des femmes et leur pouvoir décisionnel, cet ODD contribue à créer une société plus égalitaire. La lutte pour l'égalité des genres permet non seulement d'améliorer la condition des femmes, mais aussi de stimuler l'économie par la participation accrue des femmes dans le développement économique et social.

De plus, l'ODD-6 (Eau propre et assainissement) a également une influence notable sur l'ODD-10. L'amélioration des infrastructures sanitaires, particulièrement dans les communautés vulnérables, permet de réduire les inégalités d'accès à l'eau potable. Cela allège les tâches quotidiennes des femmes et des filles liées à la collecte de l'eau, leur offrant ainsi davantage de temps pour s'engager dans des activités éducatives et économiques. En favorisant un accès équitable aux ressources en eau, cet ODD contribue à réduire les inégalités entre les différents groupes sociaux.

L'ODD-7 (Énergie propre et abordable) joue également un rôle essentiel en facilitant l'accès des populations vulnérables à des sources d'énergie propres et abordables. Cela permet non seulement d'améliorer

leur qualité de vie, mais aussi de leur offrir de nouvelles opportunités de développement économique. L'accès à l'énergie devient ainsi un facteur déterminant pour l'inclusion sociale et économique, contribuant à la réduction des inégalités.

Enfin, l'ODD-8 (Travail décent et croissance économique) explique également l'ODD-10 en soutenant la création d'emplois décents pour les groupes défavorisés. La réduction des inégalités de revenus et la promotion de l'accès équitable aux opportunités d'emploi sont essentielles pour lutter contre les inégalités économiques. En permettant à chacun d'accéder à un travail décent, l'ODD-8 soutient la justice sociale et l'inclusion, favorisant ainsi un développement économique plus équitable.

En somme, ces interconnexions soulignent l'importance d'une approche intégrée et cohérente pour réduire les inégalités. Chaque ODD joue un rôle complémentaire, et leur interaction permet de concevoir des politiques publiques plus efficaces et inclusives, nécessaires pour atteindre l'ODD-10 et garantir une réduction significative des inégalités à l'échelle mondiale.

**La matrice d'interdépendance des Objectifs de Développement Durable (ODD)** souligne l'importance de considérer ces objectifs comme étant profondément interconnectés. En effet, l'ODD-1 (Pauvreté) joue un rôle catalyseur pour les progrès d'autres objectifs cruciaux, notamment ceux liés à la santé, l'éducation et l'égalité des genres. Ces interactions révèlent la nécessité d'une approche intégrée : le succès dans un domaine facilite les avancées dans d'autres, ouvrant la voie à un développement durable global et inclusif.

L'atteinte des ODD repose sur cette interconnexion, chaque objectif contribuant à améliorer les conditions de vie des populations, en particulier celles des femmes et des enfants, souvent les plus vulnérables. L'ODD-1, centré sur l'éradication de la pauvreté, est au cœur des autres objectifs, en particulier ceux portant sur la santé, l'éducation, l'égalité des genres et l'accès à l'eau potable. Réduire la pauvreté facilite l'accès aux services essentiels, renforçant ainsi la résilience économique. La synergie entre santé et éducation permet d'améliorer la qualité de vie et de briser le cycle de la pauvreté. L'autonomisation des femmes, soutenue par l'ODD-5, joue un rôle fondamental pour réduire les inégalités économiques et sociales, particulièrement en milieu rural. Un meilleur accès à l'éducation de qualité permet aux femmes et aux jeunes filles de surmonter les défis de la pauvreté, tout en contribuant au développement économique. Par ailleurs, les infrastructures durables, soutenues par

les ODD-6 et ODD-7, sont essentielles pour améliorer la santé, l'éducation et l'inclusion sociale, tout en renforçant les conditions de vie.

L'intégration des ODD devient donc un levier central pour bâtir un avenir durable et inclusif, où l'accès équitable aux opportunités est garanti pour tous, indépendamment du sexe, du statut social ou du lieu de résidence. Pour y parvenir, des actions coordonnées sont nécessaires pour éradiquer la pauvreté, garantir une bonne santé, une éducation de qualité et promouvoir l'égalité des genres. Ces actions forment la base d'une transformation sociale et économique durable.

Les résultats de cette analyse montrent une synergie positive entre les ODD, bien que chaque objectif ait des impacts différenciés. Il est donc crucial que les politiques publiques soient conçues pour tirer parti de ces interactions. Une approche intégrée maximise les effets positifs tout en évitant des actions isolées, potentiellement contre-productives. Cela nécessite de favoriser des stratégies intersectorielles qui exploitent les effets d'entraînement entre les ODD.

Concrètement, cela implique que les pouvoirs publics adoptent des politiques renforçant les liens entre les ODD, en particulier ceux qui sont les plus interdépendants, tels que la santé (ODD-3), l'éducation (ODD-4), l'égalité des genres (ODD-5), et la réduction de la pauvreté (ODD-1). Par exemple, une politique d'amélioration de l'accès à l'éducation doit intégrer des actions en faveur de la santé et de l'inclusion sociale pour en maximiser les retombées. De même, des programmes d'autonomisation économique des femmes devraient être accompagnés de mesures visant à améliorer l'accès à l'eau potable et aux infrastructures énergétiques, afin de renforcer la résilience des foyers et réduire les inégalités.

Ces politiques interconnectées doivent viser à créer un système de soutien mutuel entre les ODD, où chaque action vient renforcer l'atteinte des autres objectifs. Cela implique également une planification à long terme et la mobilisation de divers acteurs – secteurs public et privé, société civile – pour garantir la mise en œuvre cohérente et efficace des ODD. En conclusion, cette approche intégrée permet non seulement de maximiser l'impact des politiques publiques, mais aussi d'assurer une utilisation optimale des ressources, en évitant les redondances et en amplifiant les résultats des initiatives entreprises. Pour réaliser un développement durable et inclusif, il est donc essentiel que les pouvoirs publics adoptent des stratégies cohérentes, alignées avec les ODD, capables de générer des synergies positives entre les différents domaines d'action.

## 5. Conclusion et Recommandations

La présente synthèse examine les efforts déployés par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) du Maroc dans le cadre de l'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable (ODD), en mettant l'accent sur les avancées réalisées ainsi que sur les défis rencontrés, notamment en matière d'inégalités de genre. Dans ce contexte, le HCP, en collaboration avec ONU Femmes Maroc, a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à combler les lacunes statistiques existantes. L'une des principales de ces initiatives a consisté à produire et diffuser des indicateurs sensibles au genre, afin de garantir une participation équitable des femmes aux progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD.

L'une des initiatives majeures a porté sur l'estimation des indicateurs relatifs à l'accès des femmes aux droits fonciers, notamment les sous-indicateurs **5.a.1a** et **5.a.1b**, dans le cadre de l'ODD-5, qui vise à garantir l'égalité des sexes. D'après les résultats de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENV 2023), il apparaît que des inégalités persistantes demeurent : seulement **6,9%** des femmes agricoles bénéficient de droits fonciers sécurisés, contre **36,8%** des hommes. Cette inégalité est le reflet d'obstacles structurels tels que des traditions patriarcales profondément ancrées et des complexités administratives, qui entravent l'autonomie économique des femmes rurales et limitent leur accès à des ressources essentielles.

**L'indicateur 5.6**, qui mesure l'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive, met également en évidence des défis considérables. En effet, seulement **40%** des femmes marocaines âgées de 15 à 49 ans prennent des décisions autonomes concernant leur santé reproductive, un chiffre bien inférieur à la moyenne mondiale de **56%**. Cette inégalité est encore plus marquée en milieu rural, où les femmes font face à des restrictions supplémentaires en matière d'accès aux services de santé et à la capacité de décision.

L'analyse des interconnexions entre les ODD montre que certaines actions dans des domaines comme l'éducation et l'accès à l'énergie propre peuvent créer des effets multiplicateurs positifs. Par exemple, l'amélioration de l'accès à l'éducation des filles (ODD-4) joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté (ODD-1) et favorise l'autonomisation des femmes dans le secteur économique. De même, l'accès à des infrastructures durables et à une énergie propre (ODD-7) facilite l'autonomie des femmes en réduisant la charge de travail domestique, ce qui leur permet de participer davantage au marché du travail et d'exercer un contrôle accru sur leur vie.

Afin de maximiser l'impact des futures enquêtes et d'approfondir la compréhension des dynamiques des ODD, il est primordial d'adopter une approche intégrée qui prenne en compte les interactions complexes entre les différents indicateurs. Une telle approche pourrait permettre de suivre de manière longitudinale les ODD, en utilisant des désagrégations selon le genre, afin d'ajuster les politiques publiques en fonction des évolutions observées et d'évaluer les impacts différenciés des interventions. Par exemple, des politiques publiques qui visent à améliorer l'accès à l'éducation des filles et à l'énergie propre peuvent simultanément réduire les inégalités socio-économiques et renforcer l'autonomisation des femmes.

Cette analyse économétrique, menée grâce à la méthode de décomposition Oaxaca-Blinder, démontre que les inégalités de genre influencent plusieurs ODD simultanément. En particulier, l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'énergie a des effets positifs sur l'autonomisation des femmes et sur le développement durable global. L'inclusion de ces dimensions dans les politiques publiques pourrait permettre d'atteindre une plus grande égalité de genre, en garantissant que les femmes, en particulier celles issues des milieux ruraux, bénéficient des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

En conclusion, cette étude offre des éléments stratégiques précieux pour les décideurs politiques, en leur permettant de concevoir des politiques publiques qui tiennent compte des inégalités de genre et favorisent un développement durable et inclusif. En intégrant ces inégalités dans la conception des politiques publiques et en utilisant des outils méthodologiques appropriés, le Maroc pourra mieux aligner ses actions avec les objectifs de l'Agenda 2030. Cela garantira ainsi un avenir plus équitable et durable pour tous les citoyens.

La présente synthèse, fondée sur une analyse approfondie des données microéconomiques de l'Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (ENV 2023), offre pour la première fois une évaluation des indicateurs manquants liés au genre et explore les interconnexions entre les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le contexte marocain. Cette étude, au-delà de la simple production de statistiques descriptives, fournit des informations stratégiques essentielles pour orienter les politiques publiques vers un développement plus inclusif, en mettant un accent particulier sur l'égalité des genres.

En utilisant des outils économétriques avancés, tels que la méthode de décomposition Oaxaca-Blinder, nous avons pu démontrer l'influence des inégalités de genre sur plusieurs ODD, notamment la réduction de la pauvreté (ODD-1), la santé (ODD-3), l'éducation (ODD-4) et l'égalité des sexes (ODD-5). Ce rapport met également en lumière l'importance des progrès réalisés dans des domaines tels que l'accès à l'éducation et à la santé, lesquels peuvent avoir des effets en cascade, influençant positivement d'autres dimensions des ODD.

L'analyse approfondie des interconnexions entre ces ODD révèle que, dans le contexte marocain, la réduction des inégalités de genre constitue un levier clé pour atteindre plusieurs objectifs de développement durable. En effet, l'amélioration de l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles, contribue non seulement à la réduction de la pauvreté, mais améliore également les conditions de vie des familles. De plus, l'accès à l'énergie propre et à des infrastructures durables favorise une meilleure qualité de vie et allège la charge de travail domestique, permettant ainsi aux femmes de participer davantage au marché du travail et à l'économie.

Pour maximiser l'impact des futures enquêtes sur les ODD, il est indispensable de structurer des hypothèses rigoureuses qui tiennent compte des liens de causalité entre les différents indicateurs et des interactions entre les ODD. Cette démarche permettra une meilleure compréhension des répercussions spécifiques de chaque objectif sur les autres, en particulier concernant les impacts différenciés en fonction du genre. Par exemple, les politiques publiques ciblant l'amélioration de l'accès à l'énergie peuvent avoir des effets bénéfiques sur la participation des femmes au marché du travail, en réduisant le temps qu'elles consacrent aux tâches domestiques, souvent confiées aux femmes dans les régions rurales.

Dans cette optique, une approche intégrée des ODD serait bénéfique. En adoptant une perspective systémique, chaque action menée dans un secteur donné aurait des répercussions positives sur d'autres domaines. Par exemple, l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité (ODD-4) non seulement augmente l'autonomie économique des femmes (ODD-5), mais contribue également à la réduction des inégalités de revenu et à la promotion de l'égalité des sexes. Cette interconnexion entre les ODD souligne la nécessité d'un cadre de politique publique coordonné, qui tienne compte des effets en cascade entre les objectifs pour maximiser les résultats.

Les recommandations pour l'avenir des travaux sur l'interlinkage entre ODD incluent la mise en place de dispositifs de suivi longitudinal. Mesurer l'évolution des effets des ODD au fil du temps permettrait d'évaluer comment les changements dans des indicateurs spécifiques, comme l'éducation des filles, influencent les résultats à moyen et long terme dans d'autres domaines. Cela fournirait une évaluation continue de l'impact des politiques publiques et offrirait aux décideurs une base solide pour ajuster les stratégies en fonction des résultats observés. Par ailleurs, le suivi longitudinal faciliterait la mesure des inégalités structurelles persistantes, telles que les disparités urbaines et rurales, et permettrait d'identifier les domaines où les inégalités de genre sont les plus prononcées.

Pour renforcer la mise en œuvre des résultats de l'étude, une approche rigoureuse et structurée est essentielle, en particulier en ce qui concerne les interconnexions entre les différents indicateurs. Une telle démarche permettrait de mieux comprendre les liens de causalité, en identifiant les effets directs et indirects de chaque ODD sur les autres, tout en tenant compte des spécificités liées au genre. Cette méthodologie pourra ainsi éclairer les répercussions de l'intégration des ODD dans les politiques publiques et de leurs interactions au sein de la société marocaine.

- **Structurer des hypothèses rigoureuses pour évaluer les effets croisés des ODD**

Il est impératif de formuler des hypothèses précises sur les effets croisés des ODD afin d'évaluer les retombées indirectes de chaque objectif sur les autres. Par exemple, l'ODD-7 sur l'accès à l'énergie propre pourrait avoir des effets indirects sur l'ODD-5, en facilitant l'autonomisation économique des femmes grâce à la réduction de la charge de travail domestique. Les enquêtes doivent ainsi identifier et tester ces relations intersectorielles pour mieux comprendre comment chaque objectif peut contribuer au développement global, en tenant compte de ses effets différenciés entre hommes et femmes. Cela permettra aux décideurs de mieux appréhender les synergies possibles et de prioriser les secteurs ayant le potentiel de générer des bénéfices multiples.

- **Conduire des analyses causales ciblées pour observer les impacts directs et indirects**

Une approche méthodologique hypothético-déductive permettrait de mener des analyses causales ciblées pour mieux observer comment les progrès dans un domaine influencent les résultats dans d'autres.

Cela pourrait inclure l'étude de l'impact de l'éducation des filles (ODD-4) sur l'autonomisation économique des femmes (ODD-5), ou l'évaluation de l'impact de l'accès à des infrastructures durables (ODD-7) sur la réduction des inégalités de genre (ODD-5). Ces analyses devraient s'appuyer sur des données longitudinales pour suivre les effets au fil du temps et pour observer comment les changements dans certains indicateurs influencent d'autres dimensions des ODD, comme la réduction de la pauvreté (ODD-1) ou la santé (ODD-3).

- **Adapter les interventions en fonction des interconnexions observées**

Les résultats des enquêtes doivent guider l'adaptation des politiques publiques en fonction des interconnexions observées entre les ODD. Une fois que des hypothèses ont été validées à travers les enquêtes, il est nécessaire d'ajuster les stratégies en fonction des résultats. Si l'accès à l'énergie propre a un impact significatif sur l'autonomisation des femmes en allégeant leurs tâches domestiques, des politiques ciblées visant à faciliter l'accès à ces technologies pourraient être mises en place. Cela permettra d'optimiser l'effort public en se concentrant sur des initiatives stratégiques qui produisent des effets en cascade bénéfiques dans plusieurs secteurs à la fois.

- **Mettre en place un suivi longitudinal pour évaluer l'évolution des effets des ODD**

Un suivi longitudinal des ODD permettrait de mesurer l'évolution des impacts au fil du temps et d'analyser comment les changements dans des indicateurs spécifiques (comme l'éducation des filles ou l'accès à des services de santé reproductive) influencent les résultats dans d'autres domaines. Ce suivi est particulièrement pertinent pour évaluer les impacts à moyen et long terme, comme la réduction de la pauvreté (ODD-1) ou l'amélioration des conditions de vie des populations. En intégrant des données longitudinales, les décideurs pourront ajuster les politiques en fonction de l'évolution des inégalités de genre et des défis spécifiques rencontrés par les femmes et les hommes.

- **Mesurer les inégalités structurelles persistantes**

Une des spécificités du Maroc réside dans les disparités entre les zones urbaines et rurales, qui exacerbent les inégalités de genre et de développement. Les futures enquêtes doivent ainsi inclure des indicateurs sur

l'accès aux infrastructures et services essentiels, en tenant compte de ces disparités géographiques. A titre d'illustration, l'accès à l'eau potable, à l'éducation ou aux soins de santé pourrait être suivi spécifiquement dans les zones rurales pour évaluer leur influence sur les inégalités entre hommes et femmes. Cela permettrait de cibler plus efficacement les politiques publiques et d'éviter que les interventions ne renforcent les inégalités existantes.

- **Importance d'une méthodologie centrée sur l'interconnexion genrée des ODD**

Une approche méthodologique adaptée aux spécificités du genre permet d'identifier et de mesurer les effets différenciés des ODD sur les femmes et les hommes. En intégrant cette perspective genrée, les politiques publiques pourront être davantage adaptées aux réalités sociales et économiques du Maroc, et renforcer l'égalité des genres dans l'ensemble du processus de développement.

- **Identifier les indicateurs d'interconnexion sensibles au genre**

La sélection d'indicateurs d'interconnexion sensibles au genre est cruciale pour comprendre comment les progrès dans chaque domaine influencent différemment les femmes et les hommes. En fait, les indicateurs relatifs à l'accès à l'emploi (ODD-8) devraient être analysés en lien avec l'éducation des filles (ODD-4) et l'accès aux services de santé (ODD-3), afin d'évaluer comment ces facteurs interagissent et impactent la participation des femmes au marché du travail. De tels indicateurs permettront de mieux orienter les politiques publiques pour maximiser l'inclusion des femmes dans les secteurs économiques formels et promouvoir leur autonomie.

- **Mesurer les impacts différenciés selon le genre**

Cette approche permettra de mieux comprendre les retombées des ODD sur les femmes et les hommes en fonction des spécificités culturelles et sociales du Maroc. En fait, l'amélioration de l'accès à l'énergie propre (ODD-7) pourrait alléger les tâches domestiques des femmes, permettant ainsi à ces dernières de consacrer plus de temps à des activités économiques ou éducatives. Une telle analyse permettrait de concevoir des interventions plus ciblées, qui répondent directement aux besoins spécifiques des femmes, notamment en matière de gestion du temps et de participation au marché du travail.

- **Produire des indicateurs d'interconnexion genrés**

Les indicateurs d'interconnexion genrés sont essentiels pour orienter les politiques publiques vers des domaines où les progrès peuvent être optimisés en tenant compte des différences de genre. L'analyse de la corrélation entre l'éducation des filles (ODD-4) et leur autonomie économique future (ODD-5) pourrait conduire à la formulation de politiques ciblées visant à améliorer l'accès des filles à l'éducation et à renforcer leur capacité à intégrer le marché du travail à terme.

- **Explorer les retombées croisées selon le genre**

Une analyse systématique des interconnexions entre les ODD, sous une perspective genrée, permettrait de comprendre comment une politique ciblant un objectif spécifique peut avoir des répercussions sur d'autres objectifs. L'amélioration de l'accès à l'éducation des filles (ODD-4) peut, au-delà de ses effets directs sur

l'autonomie économique des femmes (ODD-5), également contribuer à la réduction des inégalités de revenu (ODD-10) et à la réduction de la pauvreté (ODD-1). Une telle approche permettrait de mieux comprendre les effets croisés des politiques publiques et de concevoir des interventions plus inclusives et plus efficaces.

En conclusion, pour parvenir à un développement durable et inclusif, il est crucial que les politiques publiques marocaines intègrent les interconnexions entre les ODD, tout en prenant en compte la dimension de genre. L'adoption d'une approche méthodologique ciblée sur ces interconnexions permettra non seulement de maximiser l'impact des actions entreprises, mais aussi de promouvoir un développement plus équitable et harmonieux pour l'ensemble de la population. En ajustant ses politiques à ces principes, le Maroc pourra réduire les inégalités structurelles, améliorer les conditions de vie et renforcer l'autonomie des femmes, tout en assurant un avenir durable pour tous.

## Recommandations issues des résultats de cette étude pour l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques publiques

Les recommandations qui suivent s'appuient directement sur les résultats de l'étude menée, et visent à orienter les décideurs, partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs de la société civile dans le cadre d'un renforcement structurel de l'égalité de genre dans les politiques publiques et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elles soulignent l'importance d'une approche holistique, intégrée et soutenue pour atteindre un développement plus inclusif et équitable.

### 1. Renforcer le plaidoyer pour l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques publiques

L'étude met en lumière l'importance cruciale d'intensifier le plaidoyer en faveur de l'égalité de genre. La sensibilisation des décideurs aux bénéfices sociaux et économiques qu'apporte une approche inclusive, notamment dans des domaines stratégiques tels que l'éducation, la santé, l'emploi et l'énergie, apparaît comme une priorité. En effet, les résultats de l'étude démontrent que l'inclusion des femmes stimule la croissance et réduit les inégalités socio-économiques.

Ce plaidoyer devra être soutenu par des campagnes ciblées s'appuyant sur des exemples de réussites internationales et des données tangibles. Par ailleurs,

il est impératif d'élargir et de renforcer les partenariats avec les agences internationales – notamment ONU Femmes afin de garantir un soutien technique et financier pérenne. L'établissement de partenariats est également encouragé pour le financement de projets intégrant l'égalité de genre, en particulier dans des secteurs comme l'éducation et l'autonomisation économique féminine.

### 2. Assurer la production régulière d'enquêtes et le suivi des indicateurs de genre

L'étude souligne la nécessité de renforcer la collecte de données de manière systématique et régulière, afin de permettre un suivi rigoureux et dynamique de l'égalité de genre. Les enquêtes nationales, telles que l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des ménages (ENNVN) ou l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE), devraient être réalisées à des intervalles précis pour fournir des données actualisées et comparables.

Il est recommandé d'intégrer des modules systématiques sur le genre dans toutes les enquêtes nationales, afin de capturer des informations précises sur l'accès des femmes à l'éducation, leur participation au marché du travail, leur santé reproductive et leurs droits fonciers, en particulier en milieu rural. Pour une

image plus fine des disparités, les données devront être désagrégées par sexe, âge, lieu (urbain/rural) et statut socio-économique et autres.

Pour analyser les dynamiques sociales de manière approfondie, il est préconisé d'adopter une approche longitudinale, en suivant les mêmes individus sur plusieurs années. L'utilisation des nouvelles technologies de collecte de données est également encouragée, notamment dans les zones rurales difficiles d'accès, afin de surmonter les limites des méthodes traditionnelles.

Il est essentiel de produire de nouveaux indicateurs sensibles au genre, encore peu documentés, pour mieux évaluer la situation des femmes dans divers domaines. Parmi eux, on trouve des indicateurs sur la participation des femmes aux instances décisionnelles, leur accès aux ressources économiques (crédits, aides), la sécurité physique et sociale (y compris les taux de violence basée sur le genre), ainsi que leur accès aux technologies numériques, surtout en zones rurales. Ces indicateurs permettraient d'enrichir le suivi des inégalités de genre et d'orienter les politiques publiques vers des actions plus ciblées et efficaces.

Compte tenu de l'impact croissant des changements climatiques, il serait opportun d'inclure des dimensions évaluant les répercussions environnementales sur les inégalités de genre.

### **3. Promouvoir une planification budgétaire sensible au genre**

La planification budgétaire inclusive est une condition indispensable pour favoriser un impact significatif des politiques publiques sur l'égalité de genre. Chaque ministère doit allouer des fonds spécifiques pour des actions concrètes visant à réduire les disparités entre les sexes. Cela pourrait se traduire par des programmes éducatifs ciblant les filles, des initiatives pour l'accès des femmes aux soins de santé, et des mesures d'autonomisation économique.

Afin de garantir l'efficacité de cette approche, il est recommandé de réserver une part notable des ressources à la collecte, l'analyse et la diffusion de données sensibles au genre. Des financements pérennes pour les études et enquêtes devraient être instaurés, avec des mécanismes permettant de prendre en compte une analyse d'impact genré dans les lois de finances.

La mise en œuvre d'une «budgétisation sensible au genre» permettrait non seulement une allocation plus efficace des ressources, mais également une amélioration de la transparence des interventions.

L'introduction d'outils d'analyse coût-bénéfice intégrant les impacts genrés favoriserait une justification et une priorisation optimales des investissements en faveur de l'égalité des sexes.

### **4. Mettre en place un suivi des interconnexions entre les ODD et des progrès réalisés**

Les résultats de l'étude révèlent que l'efficacité des politiques de développement durable repose sur une approche intégrée des ODD, mettant en lumière les synergies existantes entre les différents objectifs. L'ODD-5, relatif à l'égalité des sexes, est intrinsèquement lié à plusieurs autres ODD, notamment ceux portant sur l'éducation (ODD-4), la santé (ODD-3), l'eau et l'assainissement (ODD-6), et l'énergie propre (ODD-7).

L'étude recommande de recourir à des approches méthodologiques beaucoup plus innovantes pour évaluer les synergies et interconnexions entre les politiques publiques dans le cadre des ODD. Plutôt que de se limiter aux outils micro-économétrique, il s'avère essentiel de développer des modèles et des outils de suivi avancés permettant de capter les interactions entre objectifs. Par exemple, un suivi des politiques éducatives pourrait inclure des indicateurs sur l'autonomisation des filles et des femmes, tout en mesurant les effets bénéfiques sur leur participation économique et leur accès aux ressources naturelles.

Il est par ailleurs suggéré de concevoir des tableaux de bord interactifs pour offrir aux décideurs et citoyens une vue d'ensemble des progrès réalisés en matière d'ODD et des interconnexions entre les différentes actions dans des domaines clés tels que l'éducation, l'emploi, la santé et l'énergie. Ces outils interactifs contribueraient à ajuster les interventions selon les résultats obtenus et à renforcer l'adhésion publique aux initiatives de développement.

Les recommandations formulées au terme de cette étude rappellent l'importance d'intégrer l'égalité de genre de manière systématique et transversale dans chaque étape de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques. En renforçant la collecte et l'analyse des données sensibles au genre, en instaurant une budgétisation inclusive, et en suivant les interconnexions entre les ODD, il est possible de favoriser des avancées substantielles vers un développement plus juste et inclusif. La coopération entre décideurs, partenaires internationaux et société civile est essentielle pour faire de l'égalité de genre un axe central de toutes les politiques publiques, contribuant ainsi à un progrès durable et équitable.



